

FICHE #1

Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais

En bref	Animation et communication territoriale continue sur la mobilité depuis 2008		
Mots-clés	<i>territoire, syndicat mixte, communication, animation, covoiturage, autostop, VAE</i>		
Porteur de l'action	SIMOLY		
Type de structure	Syndicat mixte	Territoire/périmètre	3 communautés de communes entre Lyon et Saint-Etienne (34 communes)
Public(s) cible(s)	particuliers professionnels	Date de démarrage	2005
		Budget total	94 000 € (budget des actions sans les postes, de 2009 à 2015)
Montage financier	Région Rhône-Alpes (contrats de développement et Direction des transports, ligne écomobilité), Europe (LEADER), SIMOLY (financement des 3 CdC)	Partenaires opérationnels	Associations pour l'insertion, cinémas, radios, communes, offices de tourisme...

CONTEXTE DE L'ACTION

- Le SIMOLY a été créé en 1979, avec pour compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères, et la mise en œuvre d'une politique touristique sur le territoire des Monts du Lyonnais.
- En 2001, le SIMOLY est devenu un syndicat Intercommunautaire composé de trois communautés de communes, et porte désormais plusieurs programmes en faveur du développement local et de la transition énergétique du territoire. Le SIMOLY a abordé la problématique du transport dès 2005.
- Territoire rural, sans ligne ferroviaire ; 3 lignes de bus structurantes passant au nord et au sud, mais pas de liaison transversale nord-sud.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Développer et promouvoir les alternatives à la voiture individuelle
- Appuyer les dispositifs d'aide à la mobilité dans l'insertion des personnes en difficulté
- Coordonner la démarche mobilité avec les deux départements Loire et Rhône
- Centraliser l'information et communiquer sur les services du territoire

MISE EN ŒUVRE

Actions

- Première **étude** réalisée en 2005 pour faire l'état des lieux du territoire et repérer les problèmes de transport et les besoins en mobilité – propositions de pistes d'actions
- Seconde **étude** en 2007-2008, réalisée par des étudiants en aménagement et développement rural, pour définir des pistes d'action précises répondant à ces besoins, avec le souci de limiter l'impact environnemental des déplacements.
- Création d'un **poste d'animateur transport à temps plein** pour une durée de 2 ans et demi. Il s'agissait du premier technicien du conseil communautaire dont la spécialité sortait des compétences du syndicat. Puis progressivement évolution vers un poste à mi-temps avec occasionnellement des stagiaires et un CDD 6 mois en 2013 en plus
- Création en 2009 d'une **plateforme de covoiturage** « Monts du Lyonnais », intégrée en 2012 à celle du Rhône. Elle est en lien avec celle du Grand Lyon et celle du département de la Loire.
- Signalisation de **parkings dédiés au covoiturage** pour encourager la pratique.

- Achat de **5 Vélos à Assistance Electrique** (VAE), pour des actions de sensibilisation à la pratique au sein des structures volontaires (entreprises en priorité, mais également, communautés de communes, offices de tourisme...etc.)
- Création d'un dispositif **d'autostop participatif** dans 16 communes
- Aide aux communes volontaires pour la mise en place de **pédibus**
- **Information transport-déplacement des particuliers** par téléphone.
- Deux **études** complémentaires en 2013 : enquête déplacement domicile – travail auprès des salariés de quelques entreprises ; enquêtes profil et déplacements / potentiel télétravail.

Communication

- Campagne de **distribution de flyers et de brochures** pour faire connaître le service de covoiturage, communication via les bulletins municipaux, les offices du tourisme, les centres sociaux, les panneaux lumineux des bourgs, des bannières ...etc.
- Communication dans les **journaux locaux**.
- Elaboration de **nouveaux autocollants covoiturage** en impliquant les covoitureurs.
- Des **vidéos de 30 secondes** passent dans les **cinémas** au moment des bandes-annonces pour faire connaître la plateforme de covoiturage et promouvoir l'autostop participatif.
- Un **spot radio** sur le covoiturage a été réalisé et diffusé pendant la semaine européenne de la mobilité sur 2 radios très écoutées sur le territoire.

Animations

- **Foire / Marchés** : stand d'information sur les alternatives à la voiture individuelle avec essai de vélos à assistance électrique et / ou simulateur d'éco-conduite
- **Entreprises** : essai de vélos à assistance électrique et / ou simulateur d'éco-conduite ; animation à partir d'une carte sur laquelle les salariés positionnent leur lieu d'habitation et peuvent voir rapidement s'il y a possibilité de covoiturer avec des collègues
- A l'occasion du **Challenge mobilité régional** ou de la **Semaine européenne de la mobilité**

RÉSULTATS

- Plateforme de covoiturage : un peu plus de **500 annonces de trajets en ligne** pour la zone des Monts du Lyonnais, ce qui n'est pas mal, mais **insuffisant pour satisfaire la demande**.
- Cependant, l'augmentation du nombre d'annonces est constante avec une progression un peu plus marquée en juin et septembre / octobre. A ce jour nous ne savons pas estimer les covoitureurs non inscrits sur la plateforme.
- Le travail avec le département du Rhône sur les lignes de bus a permis de **desservir le territoire avec une ligne qui va jusqu'à Lyon**. La ligne a été améliorée ; elle est maintenant plus fréquente aux heures de pointe et plus rapide, et jouit d'une bonne fréquentation.
- La **pratique de l'autostop reste très limitée** malgré une couverture plus importante du territoire puisque quasiment 50% des communes font partie du réseau : 26 panneaux Point Stop ont été posés, mais seulement une petite vingtaine de kits distribués. Manque de communication de sensibilisation sur le dispositif ; le sentiment d'insécurité reste très important.

DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES ET SOLUTIONS ADOPTÉES

- Le financement diminue avec les années, le poste d'animation transport est passé d'un temps plein à un mi-temps. Mais les travaux déjà effectués et les outils de communication existants permettent de maintenir un bon rythme de communication et de sensibilisation à l'année.
- Nouveau schéma de l'intercommunalité en cours : le territoire et l'action du SIMOLY pourraient changer de périmètre.
- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) : autour de la métropole lyonnaise, c'est désormais le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) qui est en charge à la place du département. Il faut prendre les nouveaux contacts et rétablir les partenariats. Il y a par ailleurs un manque de lisibilité pour les territoires entre la place du SYTRAL et celle de la nouvelle région en matière de mobilité / transport.
- Difficulté d'agir en matière de planification ou d'urbanisme, pas d'autorité en la matière.
- La population augmente sur le territoire, ainsi que les véhicules en circulation...
- On est parfois confronté à des contradictions : des volontés politiques de développement durable mais en face des organismes qui envisagent de réduire la fréquence des bus et augmenter les tarifs, ce qui inévitablement fera augmenter l'utilisation de la voiture individuelle dans un territoire rural comme le nôtre.

AMÉLIORATIONS FUTURES POSSIBLES

Développer de nouveaux services dans le cadre du plan d'actions TEPOS. Pistes d'action :

- Tester des solutions de **covoiturage de proximité** avec **mise en relation des personnes hors plateforme** en ligne. Le SIMOLY se positionnerait en accompagnateur de la démarche.
- Etude de faisabilité pour la création de **lignes / navettes de bus locales en fonction des évènements**, des jours de marchés, rejoindre les lignes structurantes, etc.
- Optimisation du **transport des marchandises de petite logistique** (livraisons de colis à domicile, agriculteurs qui transportent leurs marchandises à proximité...) et exploration des **mutualisations possible entre transport des marchandises et des personnes**.
- Explorer les potentiels de **l'ancienne ligne de chemin de fer** qui entre dans le territoire.
- Travailler en profondeur sur le **changement de comportement** (ex. du défi Familles à énergie positive) : accompagnement individuel ou de petits groupes vers des changements de pratiques.

FACTEURS DE RÉUSSITE ET CONSEILS POUR LA TRANSPOSITION DE L'ACTION

- Une réelle **volonté politique**
- Dédier au moins ½ ETP à **l'animation transport** et définir des priorités en fonction des objectifs
- Dialoguer avec les **Autorités Organisatrices de la Mobilité** pour coordonner les actions et travailler à **différentes échelles** (de la commune au département, voire région maintenant)
- **Impliquer les partenaires** dans le portage des actions comme l'autostop (par exemple associations environnementales et MJC) ou les pédibus (association de parents d'élèves)
- Trouver un juste équilibre entre la nécessité de mettre en place divers services pour répondre aux différents besoins, et le **risque de «saupoudrage»** par manque de temps et de moyens pour chacune des actions.

CONTACT

Marie-Pierre Guicherd

Documents disponibles liés à cette action

Charte Autostop participatif

Vidéo Autostop : <http://www.monts-du-lyonnais.fr/transport/autostop-participatif.htm>

Brochure et vidéo covoiturage : <http://www.monts-du-lyonnais.fr/transport/covoiturage.htm>